

Entrée en 1^{re} BMA

FORMATION COMPORTANT DES MODALITÉS PARTICULIÈRES D'ADMISSION

S'agissant d'un recrutement particulier, l'accès en **1^{re} BMA** est ouvert aux **titulaires d'un titre ou d'un diplôme au minimum de niveau III** (CAP) ou de niveau IV (Bac et Bac Pro artistique), d'un diplôme des métiers d'arts (DNMADE...) ou sortir d'une classe de 1^{ère} STD2A.

Une commission d'affectation interne à l'établissement étudiera les dossiers des candidats. Conformément à l'article D337-128-1 du code de l'éducation, cette commission est « présidée par la cheffe de l'établissement ou son représentant et composée de professeurs enseignant dans ce cycle d'étude ».

La décision d'admission en première année de BMA sera prononcée par la cheffe de l'établissement d'accueil sur proposition de la commission.

Les candidats seront informés de leur affectation par mail à partir du **mercredi 27 mai 2026**.

SECTIONS ET ETABLISSEMENTS	AIRE DE RECRUTEMENT	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	MODALITES PARTICULIERES
BMA Céramique LPO Henri Brisson 25, avenue H. Brisson 18100 Vierzon Tél. 02.36.96.99.00	FRANCE	15 Mai 2026	<ul style="list-style-type: none">- Avoir une appétence pour le dessin, le volume, la couleur et les textures- Dossier à demander par courrier électronique à : Nathalie.Ducarteron@ac-orleans-tours.fr

Documents à joindre :

- *Les attestations de suivi de scolarité ou diplômes obtenus*
- *Les derniers bulletins scolaires*
- *La fiche de renseignement remplie par l'équipe pédagogique*
- *Une lettre de motivation*
- *Un recueil, « un book », des travaux artistiques de tout style, du candidat est souhaité*

Le dossier est à adresser au lycée Henri Brisson avant le : **15 MAI 2026**

LPO HENRI BRISSON 25 AVENUE HENRI BRISSON 18100 VIERZON
ou Par e-mail : Nathalie.Ducarteron@ac-orleans-tours.fr